

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Fructidor, an VIII.



AUTRICHE.

De Vienne, le 6 août (18 thermidor).

On arrêta hier, à Schœnbrunn, un jeune homme qui vouloit mettre le feu au château de S. M. I., & qui fut découvert assez à tems pour qu'il ne pût effectuer son coupable dessein. On dit que c'est le même qui dernièrement fut soupçonné d'avoir jetté une pierre dans la loge de la cour, & qui n'ayant pu être convaincu, avoit été mis en liberté. Il a été conduit ici enchaîné & traduit sur-le-champ en justice.

La cour doit partir, le 12, pour Schœnbrunn, & se rendra, le 15, à Baden, où S. M. la reine de Naples est attendue à chaque instant.

On a reçu ici de Mantoue des lettres qui portent que l'on envoie de cette forteresse tous les magasins de vivres & de munitions, & une grande quantité d'artillerie; ce qui donnoit lieu de présumer que cette place seroit remise aux Français à la paix.

ALLEMAGNE.

D'Augsbourg, le 11 août (23 thermidor).

Le général de Zach arriva le 4 au quartier-général d'Alt-Oetting, & continua sa route pour Vienne. On évalue à un très-grand prix les deux pistolets dont le premier consul Bonaparte lui a fait présent. Le général Saint-Julien arriva le même jour à Alt-Oetting, & poursuivit, sans s'arrêter, la route de Vienne. Peu d'heures après arriva le citoyen Duroc, premier aide-de-camp du consul Bonaparte; il étoit chargé de commissions pour le général Kray; mais celui-ci étoit parti pour Salzburg; on lui dépêcha aussi-tôt un officier en courrier, pour hâter son retour. Ce général fut de retour dans la nuit du 7 au 8, & dès les 7 heures du matin, il eut une conférence d'une heure avec le citoyen Duroc. Le lendemain, le comte de Lehrbach arriva de Vienne, eut une autre conférence avec l'envoyé français, après laquelle celui-ci reprit la route de Paris, & le comte celle de Vienne.

Le ministre de finances, baron de Hompesch, est mort le 11 à Munich.

Du 12 août (24 thermidor). Le lieutenant-général Lecourbe est parti avant-hier de Kempten pour la Suisse, d'où il doit faire un court voyage en France. Son quartier-général est resté à Kempten.

Le général en chef Moreau est depuis le 9 au château de Nimpfenbourg, près de Munich.

Tandis que plusieurs gazettes annoncent que la plus grande partie de l'artillerie de l'armée impériale a défilé vers Linz & Vienne, on lit dans la gazette de Munich, du 12, que l'on garnit d'une nombreuse artillerie les bords de l'Ion & de la Salza, & que nombre de paysans sont occupés journellement à y élever des retranchemens & des redoutes.

Le feld-maréchal comte de Staray est arrivé de Vienne à Prague.

La gazette d'Augsbourg cite des lettres de l'Autriche, du 7, qui disent que S. A. R. l'archiduc Charles est arrivé à Vienne, & qu'il assiste aux conférences du conseil d'état, ainsi que S. A. R. l'électeur de Cologne.

Les lettres de Presbourg rectifient ce qu'on a publié au sujet des prisonniers français qui contribuèrent à arrêter les progrès de l'incendie de cette ville. Pour les récompenser de leur zèle, l'empereur leur fit distribuer une gratification de 1000 florins; mais ces prisonniers demandèrent la permission de partager cette somme aux plus nécessiteux des habitans qui avoient souffert de l'incendie. S. M. impériale, touchée de cette générosité, leur accorda la permission demandée, & les fit mettre en liberté. On dit aujourd'hui que ces prisonniers étoient au nombre de 800. L'un d'eux qui avoit sauvé les papiers & la caisse de l'hôtel de Palfy, & qui s'étoit cassé une jambe, a été non-seulement soigné aux frais de la comtesse de Palfy, mais en a reçu en outre une pension viagère de 200 florins (environ 500 liv. de France).

De Ratisbonne, le 12 août (24 thermidor).

Suivant les lettres particulières de la Franconie, le duc de Wurtemberg se rend à Vienne, pour engager la cour impériale à s'interposer auprès du général Moreau, à l'effet d'obtenir une diminution dans la contribution imposée à ses états. S. A. R. passa hier ici avec le prince héréditaire & une suite nombreuse, venant d'Erlangen & allant à Vienne.

Il a été imposé à notre ville diverses réquisitions en nature, pour l'habillement & l'entretien de la garnison française. Le magistrat a publié en conséquence une proclamation dans laquelle il invite les habitans & même les étrangers riches à contribuer de leurs moyens à l'acquittement de ces nouvelles charges.

Le chapitre & les couvens de Ratisbonne doivent participer pour une somme de 172 mille florins à la contribution de la Bavière, pour raison de leurs possessions dans les états de l'électeur. Le clergé payera en outre la moitié de la contribution de la ville de Ratisbonne, à raison de ses possessions dans cette ville & son territoire.

De Bamberg, le 14 août (25 thermidor).

Les Français occupent successivement la rive gauche du Mein. Le général Colaud a établi un poste de sept hommes sur le pont d'Aschaffembourg, dont ils occupent trois arches. Il fait observer par-tout la plus exacte discipline.

On évalue à 6 millions de livres les contributions imposées par le général en chef Moreau sur les divers pays occupés par l'armée française en Franconie. On assure que la contribution imposée sur le duché de Wurtemberg, est aussi de 6 millions. On sait que celle imposée aux autres états du cercle de Souabe est de 6 millions, & que pareille somme a été imposée sur la Bavière, outre les contributions particulières de l'évêché de Freysingen, de la ville de Ratis-

bonne, &c. Dans ces sommes ne sont pas comprises les contributions exigées dans différens pays du cercle de Souabe pendant les mois de mai & de juin, & qui se sont élevées à près de 4 millions de livres.

On lit dans la gazette de Bamberg l'énumération des objets enlevés par les Français de l'arsenal de Munich ; on les évalue à plus de 5 millions de livres. En voici les objets les plus remarquables : 11,192 fusils, 51,000 sabres, 114 affûts de canons & d'obusiers, 3,200 bombes, 1,662 grenades, 126,000 boulets de divers calibres, 3,163 bayonnettes, 2,166 pistolets, 2 petits canons d'argent, &c. &c. On avoit heureusement transporté ailleurs l'artillerie de bronze.

Extrait d'une lettre de Francfort, du 15 août, (27 thermidor).

La puissance maritime de l'Angleterre, quelque imposante qu'elle soit, est, en dernière analyse, proportionnée à l'étendue de sa population. Quand elle rassembleroit dans ses ports mille vaisseaux de ligne, elle n'en pourroit jamais employer qu'autant qu'elle en pourroit équiper.

Vous savez que les gazettes anglaises publient tous les mois avec une sorte d'ostentation le tableau de leur marine. Examinez, je vous prie avec moi, celui qu'elles ont publié à l'époque du 1^{er} août. Je trouve dans le *Journal politique de Manheim* un de ces extraits de la marine anglaise, duquel il résulte qu'au 1^{er} août il y avoit en commission dans les ports 25 vaisseaux de ligne ; vaisseaux de garde, 5 ; dans la Manche & le canal d'Irlande, 40 ; aux Dunes & dans la mer du Nord, 2 ; aux Indes Occidentales & à Terre-Neuve, 12 ; au cap de Bonne-Espérance & aux Indes Orientales, 10 ; sur les côtes de Portugal, à Gibraltar & dans la Méditerranée, 17 ; vaisseaux d'hôpital & prison, 27. Total 153 vaisseaux de ligne. — En réparation, en ordinaire, &c. 47 vaisseaux de ligne. Total général, 200. — Le nombre des vaisseaux de 50 canons & des frégates employés dans les stations désignées ci-dessus est de 253 ; & celui des sloops de 272. — En outre, il y a en réparation, à l'ordinaire, &c. 5 vaisseaux de 50, 42 frégates & 40 sloops. Total des bâtimens de guerre de toute grandeur, 787.

On croiroit, d'après ce grand total, que les puissances maritimes ne seroient pas de long-tems en état de lutter contre la marine anglaise ; mais si l'on veut examiner ce tableau avec quelque attention, on sera bientôt convaincu que les Anglais portent plutôt en ligne de compte les carcasses de leurs vaisseaux, que des vaisseaux actuellement équipés & en activité de service. Cela est si vrai que le nombre réel de leurs vaisseaux de ligne, en ne comptant que 600 hommes d'équipage par vaisseau, exigeroit environ 120 mille hommes ; leurs frégates, en ne comptant que 200 hommes pour chacune, emploieroient 50 mille hommes ; & leurs sloops, en ne comptant que 100 hommes pour chacun, en exigeroient 27 mille : ce qui donneroit un total de 200 mille hommes. Or, on sait que la marine anglaise ne consiste cette année qu'en 110 mille hommes. Il faudroit donc réduire de près de moitié le nombre des vaisseaux, si l'on vouloit s'en tenir à ceux qui sont en activité réelle de service : effectivement, on voit par le tableau publié qu'il y a actuellement dans la Manche & le canal d'Irlande, 40 vaisseaux de ligne ; aux Dunes & dans la mer du Nord, 2 ; en Portugal & dans la Méditerranée, 17 ; en Amérique, 12 ; aux Indes orientales & au cap de Bonne-Espérance, 10 ; total, 81 vaisseaux de ligne actuellement employés, savoir, 59 en Europe & 22 dans les Indes. Si l'on veut supposer que 17 des 25 vaisseaux actuellement dans les ports puissent être employés à renforcer les côtes d'Europe, il en résulte que l'Angleterre emploieroit actuellement cette année, dans les mers d'Europe, environ 76 vaisseaux de ligne, & dans les mers des Indes, 22 ; en tout, 98.

Si l'on ne s'agissoit donc ici que de compter le nombre des vaisseaux en activité de service, les trois marines de France, d'Espagne & de Hollande réunies, offroient au moins l'équivalent de la marine anglaise, malgré les pertes énormes qu'elles ont essayées dans la présente guerre. Mais les Anglais ont une supériorité plus réelle que celle du nombre des vaisseaux ; c'est celle qui résulte de la construction de leur marine, de l'expérience de leurs officiers, de l'activité & de l'énergie de leurs matelots ; de la juste confiance qu'inspirent aux marins anglais leurs prodigieux succès ; de l'encouragement que leur donne le gouvernement, en leur accordant le partage des prises qu'ils font ; de la rapidité de leurs manœuvres dans le combat ; de l'habileté de leurs canonniers, &c. Mais bientôt le génie de Bonaparte, portant son influence & la justesse de ses conceptions sur la marine française, parviendra, n'en doutons point, à la recréer & à lui rendre

son ancienne splendeur. Deux ans suffirent à Louis XIV pour créer une marine, dans un tems, à la vérité, où nos rivaux n'avoient point la leur au degré de supériorité qu'elle a atteinte de nos jours ; mais aussi vous avez de grands moyens existans actuellement qu'on n'avoit pas sous Louis XIV : il ne s'agit, pour ainsi dire, que de les mettre en œuvre ; de placer en leur tems & lieu les hommes & les choses. Et quel homme eût jamais, plus que Bonaparte, le talent d'en tirer parti ? Je conviens qu'on ne forme pas des officiers de marine aussi aisément ni aussi promptement que des officiers d'armée de terre ; mais on avouera aussi qu'il vous reste encore un grand nombre de marins expérimentés ; & ces hommes, une fois dirigés, secondés & animés par le génie de Bonaparte, ne tarderont sûrement pas à renouveler sur mer les projets dont vos armées de terre ont étouffé l'Europe.

En attendant, la continuation de la guerre ne vous sera pas aussi dangereuse qu'aux Anglais ; la paix contiendra le une fois signée, votre commerce avec le reste de l'Europe va se ranimer ; les denrées excédentes de votre sol, le produit de vos manufactures feront rentrer en France le numéraire de l'étranger, au moins dans une proportion équivalente à celui qui en sortira pour les marchandises coloniales qui vous manquent, & qui vous manquoient également pendant long-tems encore, dans le cas où vous feriez en ce moment la paix avec l'Angleterre.

A N G L E T T E R R E.

De Londres, le 12 août (24 thermidor).

On parle d'ouvrir un congrès à Francfort pour y régler les différends & les intérêts de l'Europe. Il y sera établi des lignes télégraphiques pour Londres, Paris, Madrid, Naples, Rome, Milan, Vienne, Constantinople, Pétersbourg, Berlin, Dresde, Copenhague & Stockholm. On évi era par là que notre envoyé à ce congrès n'expédie un courrier à chaque difficulté. Au moyen de notre ligne de communication, M. Pitt annoncera au congrès des discours d'une heure ou de deux, qui seront extraits ensuite par tous les autres télégraphes. (*Extrait du Morning-Post, du 24 thermidor*).

Dans le fait il n'est point dit que nous soyons pour quelque chose dans les négociations de paix. Il est probable que le gouvernement français ne voudra nous y admettre que lorsque l'empereur aura accédé à quelques préliminaires pour la paix continentale.

Le nombre des bâtimens employés sur la Tamise s'est accru, dans le 18^e siècle, de 6547 ; & celui du tonnage, de 1,527,765.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

Des Sables, le 25 thermidor.

Le nombreux convoi qui étoit retenu depuis long-tems dans notre port, a fait voile le 20 au soir pour Fromentine, & y est arrivé sans aucun accident, sous l'escorte des bâtimens stationnaires : il étoit composé de 130 voiles. On espère qu'il poursuivra sa route pour Nantes dès que la marée augmentera. Le 25, les mêmes bâtimens stationnaires en ont ramené un autre d'environ 50 voiles, qui a profité de suite du vent favorable pour se rendre dans les Pertuis. Les croisières dispendieuses des Anglais n'ont heureusement servi qu'à différer le départ de ces convois, & ne leur ont pas procuré la prise d'un seul bâtiment sur nos côtes.

De Strasbourg, le 30 thermidor.

Le général on chef Moreau est arrivé ici hier à dix heures du soir, & est descendu dans son logement particulier. Aujourd'hui, de très-grand matin, tous les généraux qui se trouvent ici sont allés le voir.

A minuit, le citoyen Duroc est arrivé ici ; il a été obligé de s'y arrêter quelques heures, parce que sa voiture étoit cassée. Il n'est pas allé au-delà d'Alt-Öetting, où il a été joint par le comte de Lehrbach. Après leur entrevue, le citoyen Duroc est reparti pour Paris & le comte de Lehr

bach pour Vienne. Le premier a dit ici à plusieurs personnes que nous aurions la paix sous peu.

Nous venons de recevoir la nouvelle consolante que l'incendie dans la forêt de Haguenau est heureusement éteint : 800 arpens de bois sont brûlés. Comme on attribue cet incendie à la malveillance, des détachemens de la garde nationale font des patrouilles dans la forêt pour arrêter toutes les personnes qui leur paroissent suspectes.

De PARIS, le 3 fructidor.

Le citoyen Daroc, premier ai-le-de-camp du premier consul, est revenu hier matin, à 6 heures, de la mission dont on le disoit chargé pour Vienne ou Berlin. Rien ne transpire encore, ni de l'objet, ni du succès de sa mission.

— Les hommes les plus prévenus contre le nouvel ordre de choses (très-heureusement ils composent aujourd'hui l'infinitime petit nombre, & ce nombre diminue tous les jours), sont obligés de convenir que jamais la police ne fut mieux faite. Voici deux nouvelles preuves de son exacte surveillance.

Le préfet de police vient de faire arrêter un de ces individus qui, trouvant trop hasardeux & trop pénible de fabriquer de la fausse monnoie, exercent l'art plus facile & plus simple d'atténuer la bonne. On a saisi chez le délinquant plusieurs instrumens qui prouvent qu'il exerçoit cet art, sion avec plus d'activité, du moins avec plus de profit & d'industrie qu'on ne fait communément. Parmi ces instrumens, on en remarque un d'une forme analogue à celle d'un compas, au moyen duquel il pouvoit, d'un seul coup & en un seul instant, enlever sur la circonférence d'un écu jusqu'au cinquième de sa matière.

Le même préfet vient aussi de faire saisir une nouvelle édition toute entière de l'affreux roman connu sous le titre de *Justine*, &c. Il paroît que rien n'avoit été épargné pour rendre cette nouvelle édition plus dangereuse que les précédentes pour les jeunes gens, entre les mains desquels le hasard ou de coupables intentions pouvoient la faire tomber, & sur-tout plus digne de ces êtres aussi malheureux peut-être que dégradés, qui, n'ayant plus de sens pour la nature, ne forment plus un désir qui ne soit un affront pour elle. On imagine bien que les gravures n'avoient pas été épargnées. Leur nombre égaloit à peu-près le tiers des pages du roman.

— Il n'est pas inutile de faire remarquer combien il est difficile de s'assurer de la vérité, même dans les événemens les plus simples. Nous avons rapporté hier le malheur de cinq enfans qui sont tombés d'une fenêtre dans une cour de la maison qu'occupoient autrefois les religieuses de la Madeleine. L'auteur du récit que nous avons imprimé a presque été témoin de ce funeste événement. Il a vu passer les enfans qu'on transportoit sur un brancard. Il est entré dans le lieu de la scène, & a interrogé des citoyens qui paroissent en avoir été presque témoins; cependant il a été induit en erreur sur des circonstances graves. Voici l'extrait d'une lettre que nous avons reçue à ce sujet :

« Ce que vous avez écrit me paroît, d'après les rapports, assez conforme à la vérité. Je vous observerai seulement que quatre de ces enfans ont été sur-le-champ portés à l'hospice du Roule, où on leur donne les soins que nécessite une chute aussi grave. Je me plais à croire que nous aurons le bonheur de les sauver. Quant au cinquième enfant, le citoyen Charles Senig, général, passant dans la rue, & témoin de cette catastrophe, après avoir pris une part active à la situa-

tion lamentable des parens & leur avoir donné des preuves de sa rare générosité, s'en est emparé avec leur agrément, & l'a emporté chez lui pour lui faire prodigier les secours nécessaires. Ce dernier infortuné semble offrir le même espoir que celui auquel je me livre sur la guérison des quatre autres. Si mon devoir & l'humanité, citoyen, m'ont porté à vous écrire, les mêmes motifs vous détermineront sans doute à rendre ma lettre publique ».

Salut & considération,

LACAZE, chirurgien en chef dudit hospice.

— Le citoyen Lavallée a lu, dans une des séances de la société philotechnique, un éloge du général Desaix, plein d'âme, de sentiment & de vérité, & semé de traits heureux qui peignent la belle âme du héros, & sont infiniment d'honneur au goût de l'orateur, déjà connu dans cette carrière par l'éloge du général Marceau.

— Quintidi prochain l'on fera la distribution solennelle des prix à l'*Institution nationale des Colonies*. Cette distribution, à laquelle assistera le ministre de la marine, sera précédée d'un exercice sur les sciences & la littérature. De jeunes noirs expliqueront Cicéron & Tite-Live. On a élevé souvent d'assez vives discussions sur l'intelligence plus ou moins active des noirs, comparée à celle des blancs; cet exercice, où se trouveront mêlées les deux couleurs, pourra servir à faire juger ce différent. En fondant l'institution des Colonies, le gouvernement a senti qu'il ne suffisoit pas de rendre la liberté aux noirs, qu'il étoit nécessaire encore de les éclairer; les enfans de Toussaint-Louverture & de quelques autres généraux noirs sont élevés dans cette maison, & ce bienfait sera ainsi un des liens qui doivent invariablement attacher ces généraux à la métropole. Le citoyen Coisson, directeur de cet établissement, a secondé les vues du gouvernement avec un zèle & une intelligence dont il avoit autrefois donné des preuves dans l'administration d'un des principaux collèges de l'université de Paris.

— C'est un pénible emploi que celui de tenir registre des malheurs qui affligent notre pauvre humanité. . . . L'histoire se nourrit de ces récits, mais le cœur de l'historien n'en est pas moins profondément navré. On a pu remarquer que depuis la cessation des hostilités, on parle beaucoup d'incendies, & ce ne sont point des incendies ordinaires; c'est une forêt, c'est une ville, c'est un village devenus soudain la proie des flammes. Ainsi, dans la nuit du 22 au 23 thermidor, 60 maisons de la commune de Beaujeu, près Gray, (Haute-Saône), ont été dévorées par les flammes; d'autant plus rapidement qu'elles étoient remplies de grains & de fourrages. Une femme & un enfant de trois ans ont péri. On accuse de cet accident une femme de 65 ans que l'on a arrêtée & conduite en prison. . . . On fait bien de prendre toutes les précautions possibles pour arrêter ce fléau. Mais il est démontré jusqu'ici que la prétendue malveillance, à qui on l'attribue, n'est autre chose que l'imprévoyance, contre laquelle aussi on pourroit prendre des précautions. Ceux qui, pour en expliquer la répétition, ont recours à la sécheresse, oublient que la sécheresse est seulement le véhicule, & non la cause d'un incendie.

— On avoit répandu le bruit que la commune de Saint-Germain-en-Laye, si renommée pour la beauté de son site, & la salubrité de son air, étoit infectée d'une maladie contagieuse. Bruit faux : nous recevons une lettre d'un officier de santé de cette commune, certifiée par le maire & ses

adjoints qui le dément, & atteste qu'il n'y eut jamais moins de malades à St-Germain-en-Laye, que pendant le moins de messidor; vingt-quatre malades avoient été reçus à l'hospice, dix-neuf en étoient sortis, & trois seulement y étoient morts. En thermidor, vingt-six ont été reçus, treize sont sortis, & un seul est mort.

— On peut se rappeler d'avoir lu dans notre feuille que la garde des consuls avoit reçu, à son retour d'Italie, des honneurs particuliers à Nogent-sur-Seine. Le citoyen Beaugendre, ancien habitant de cette ville, & aujourd'hui domicilié à Paris, n'ayant pu partager avec ses compatriotes l'honneur de cette fête, s'en est dédommagé en déposant entre les mains du quartier-maître de ladite garde une somme destinée à être remise à la veuve d'un de leurs camarades, morts à Maringo. Puisse un tel exemple trouver de nombreux imitateurs!

— Nous apprenons de Vannes, 24 thermidor, que le trop célèbre George vient de débarquer, non pas avec 30,000 hommes comme on l'avoit dit, mais seul avec beaucoup d'argent qu'il distribue dans les campagnes, de concert avec Guillemet, Mercier & Gommé.

— Jules Murat, l'un des membres du sénat helvétique, qui avoit opposé le plus de résistance à la révolution nouvelle, qui vient de s'opérer dans son pays, & qui avoit refusé une place dans le conseil législatif provisoire, a fini par céder à l'empressement de ses amis & au vœu de la patrie, qui réclame l'emploi de ses talens. Il accepta le 8 août, après deux jours de résistance.

— Quatre cents prisonniers autrichiens, faisant partie d'un transport de 4000, se sont évadés dans les environs du lac de Geneve, & se tiennent cachés dans différens cantons de l'Helvétie; les deux nations se sont concertées pour faire arrêter ces fugitifs, & les conduire au commandant français de la place la plus voisine.

— La femme de Louis XVIII a retrouvé la santé aux eaux de Pyrmont, mais non l'esprit de la politesse, si l'anecdote suivante est vraie. Lors de son arrivée, le prince de Waldeck lui fit offrir le palais qu'il a dans cette ville dont il est souverain. La princesse accepta & s'y établit. Quelques jours après, le prince se présenta pour lui offrir ses devoirs, & ne fut introduit qu'au bout de trois jours. Il fut invité à dîner; mais son couvert fut mis à une distance respectueuse, ce qui ne laissa pas que de l'étonner un peu.

— La feuille le *Censeur* se continuoît à Hambourg malgré l'arrestation de ses auteurs. Le sénat en a fait rechercher les continuateurs, & a découvert que le principal étoit un ancien abbé français nommé Berthier de Chamilly. Il est également arrêté. Cette sévérité n'est pas d'un bon augure pour la liberté des autres, mais paroît justifiée par l'intérêt de la ville.

— Un courrier de la malle en Angleterre s'est avisé de compter les milles qu'il a courus depuis qu'il est au service de la poste. Il en résulte qu'il a fait 326,200 milles, ou 108,755 lieues; ce qui fait à-peu-près douze fois le tour du globe. . . . D'autres courriers ont pu faire autant de chemin

dans d'autres pays; mais on ne fait de ces remarques qu'en Angleterre.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Le préfet de police prévient ses concitoyens que les certificats de résidence qu'il est chargé de délivrer, d'après l'arrêté des consuls du 12 messidor dernier, sont limités aux seuls certificats exigés par la loi du 25 brumaire an 5, concernant les émigrés.

Pour l'obtention de ces certificats, il faut en faire la demande par écrit sur papier timbré, & se présenter au secrétaire-général de la préfecture avec neuf ou trois témoins, selon qu'on est ou non prévenu d'émigration.

A l'égard des certificats relatifs au paiement des rentes & arrérages des pensions à la charge de la république, ou tous autres qui ne sont pas prescrits par la susdite loi, ce sont les maires qui continuent de les délivrer.

Fautes à corriger dans la feuille d'hier.

Première page, deuxième colonne, dans la lettre écrite de Stutgard, vers le milieu du 2^e alinéa, on lit: le comité général dont le comité particulier faisoit partie, supprimez ces quatre mots, dont le comité particulier.

Seconde page, première colonne, le citoyen Manias, lisez, le citoyen Massias.

Ibid, deuxième colonne, article de la Haye, on lit: les lettres que nous avons reçues de l'Allemagne, lisez, de Flessingue.

Bourse du 3 fructidor.

Amsterdam.....	Tiers consol....	52 fr. 75 c.
Idem cour.....	Bons $\frac{3}{4}$	1 fr. 56 c.
Hamb.....	Bons d'arrér....	82 fr. 50 c.
Madrid..	Bons pour l'an 8.	85 fr. 38 c.
Madrid effect..	Syndicat.....	64 fr. 00 c.
Cadix... ..	Coupures.....	64 fr. 75 c.
Cadix effect..	Or fin.....	106 f. 50 c.
Gênes effectif....	Ling. d'arg.....	50 f. 40 c.
Livourne.....	Portugaise.....	96 fr. 50 c.
Bâle.....	Piastre.....	5 fr. 27 c.
Lyon.....	Quadruple.....	80 fr. 00 c.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 60 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	26 f. 00 c.
Montpellier.....	Souverain.....	54 fr. 75 c.
Rente provis. . .		19 fr. 50 c.

Café Martinique, 2 f. 50 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompee anglais, 1 fr. 65 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafinade, 1 fr. 80 c. — Sucre pilé, 2 fr. 00 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 60 à 80 c. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 20 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 80 c. — Coton du Levant, 2 fr. 90 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 10 c. — Huile d'olive, 1 f. 35 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 315 fr. — Cognac, 22 deg., 230 fr. — Montpellier, 22 deg., 220 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 10 c.